



Communiqué de presse

The Procter & Gamble Company

One P&G Plaza

Cincinnati, OH 45202

PROCTER & GAMBLE ANNONCE LE FACTEUR DE CALCUL PROPORTIONNEL FINAL DE 15,0123%
POUR LES ACTIONS APPORTEES A L'OFFRE D'ECHANGE DES MARQUES DE BEAUTE P&G DU
RESEAU SPECIALISE

CINCINNATI, 4 octobre 2016 — The Procter & Gamble Company (NYSE:PG)(Paris : PGP) a annoncé aujourd’hui le facteur de calcul proportionnel final de 15,0123% pour son offre d’échange dans le cadre de la séparation par P&G de ses activités de parfumerie fine, de salon professionnel, de maquillage et de commerce de détail de colorants capillaires, ainsi que d’une sélection de marques de coiffure (ci-après ensemble les « Marques de Beauté Spécialisées P&G »). Un total de 690.798.524 actions ordinaires de P&G a été valablement apporté en échange de 409.726.299 actions ordinaires Galleria Co., la société créée pour détenir les Marques de Beauté Spécialisées P&G. L’offre d’échange a été clôturée avec succès le 30 septembre 2016.

Galleria Co. était initialement une filiale détenue à 100% par P&G. Le 1^{er} octobre 2016, suite à la fusion précédemment annoncée, Galleria Co. a fusionné avec une filiale de Coty Inc. (NYSE : COTY) et est devenue une filiale détenue à 100% par Coty.

Conformément aux termes de l’offre d’échange et sur la base du calcul final de l’agent d’échange, un total de 690.798.524 actions ordinaires P&G ont été apportées avant l’expiration de l’offre d’échange, dont 1.487.419 actions ordinaires P&G apportées par des porteurs de lots irréguliers qui ne sont pas soumis au mécanisme de réduction, dont les actions ont été intégralement acceptées à l’offre d’échange. Toutes les actions ordinaires P&G restantes apportées ont été acceptées à l’offre d’échange sur la base d’un mécanisme de réduction au pro rata en application du facteur de calcul proportionnel de 15,0123%. Les actions ordinaires P&G qui ont été apportées mais non échangées du fait du mécanisme de réduction seront rendues aux actionnaires participants.

Selon les modalités de l’offre d’échange, aucune fraction d’actions ordinaires Coty ne sera émise. En revanche, les fractions d’actions seront regroupées et vendues, et le produit net de cette vente sera distribué aux actionnaires de P&G qui ont apporté leurs actions et bénéficiant d’une participation fractionnaire.

Informations prospectives

Certaines déclarations contenues dans le présent communiqué, autres que les données purement historiques, y compris les estimations, projections, déclarations relatives aux plans

d'affaires de P&G, ses objectifs, et ses résultats opérationnels attendus, et les hypothèses sur lesquelles sont fondées ces déclarations, constituent des « informations prospectives » au sens du *Private Securities Litigation Reform Act* de 1995, de la section 27A du *Securities Act* de 1933 et de la section 21E du *Securities Exchange Act* de 1934. Ces informations prospectives sont généralement identifiées par les mots « croire », « projeter », « s'attendre à », « anticiper », « estimer », « prétendre », « stratégie », « futur », « opportunité », « prévoir », « peut », « devrait », « pourrait », « sera », « continuera », et autres expressions similaires. Les informations prospectives sont fondées sur des prévisions et des hypothèses actuelles qui sont soumises à des risques et des incertitudes qui peuvent donner lieu à des résultats qui diffèrent significativement des résultats exprimés ou induits dans les informations prospectives. P&G ne s'engage pas à mettre à jour ou corriger publiquement toute information prospective, du fait de nouvelles informations, événements futurs ou autres.

Les risques et incertitudes auxquels les informations prospectives de P&G sont soumis comprennent, sans y être limités : (1) la capacité à gérer avec succès les risques financiers à l'échelle mondiale, en ce compris les fluctuations des devises étrangères, le contrôle des taux de change ou des prix et la volatilité localisée ; (2) la capacité à gérer avec succès la volatilité économique locale, régionale ou mondiale, en ce compris les taux de croissance du marché réduits, et générer des revenus et liquidités suffisants pour permettre à P&G d'effectuer les rachats d'actions et les paiements de dividendes prévus ; (3) la capacité à gérer les perturbations des marchés du crédit et les modifications de la notation de P&G ; (4) la capacité à maintenir des accords clés de fabrication et d'approvisionnement (en ce compris des accords avec un fournisseur unique et une usine de fabrication unique) et à gérer les perturbations de l'activité en raison de facteurs en dehors du contrôle de P&G, comme les catastrophes naturelles et les actes de guerre ou de terrorisme ; (5) la capacité à gérer avec succès les fluctuations et la pression sur les coûts, en ce compris les prix des produits de base, les matières premières, les coûts de main d'œuvre, les coûts énergétiques, les coûts de santé et de retraite ; (6) la capacité à rester à la pointe de l'innovation, d'obtenir les protections nécessaires en matière de propriété intellectuelle et répondre avec succès aux avancées technologiques réalisées par, et les brevets accordés aux concurrents ; (7) la capacité à rivaliser avec les concurrents locaux et mondiaux de P&G dans les nouveaux et les canaux de vente existants, notamment en répondant avec succès à des facteurs concurrentiels tels que les prix, les mesures incitatives promotionnelles et les conditions commerciales pour les produits ; (8) la capacité à gérer et maintenir les relations clients clés ; (9) la capacité à protéger la réputation de P&G et l'image de marque en gérant avec succès les problèmes avérés ou perçus, en ce compris les préoccupations concernant la sécurité, la qualité, les ingrédients, l'efficacité ou des problématiques similaires qui peuvent survenir ; (10) la capacité à gérer avec succès les risques financier, juridique, réputationnel et opérationnel associés aux relations avec des tiers, tels que les fournisseurs de P&G, les contractants et partenaires commerciaux externes ; (11) la capacité à compter sur et à maintenir les systèmes et réseaux de technologie de l'information clés (en ce compris les systèmes et réseaux P&G et tiers) et maintenir la sécurité et la fonctionnalité de ces systèmes et réseaux et les données qui y sont contenues ; (12) la capacité à gérer avec succès les exigences et les questions réglementaires et juridiques (y compris, sans s'y limiter, les lois et règlements portant sur la responsabilité des produits, la propriété intellectuelle, la concurrence, la fiscalité, les normes comptables et

l'environnement) et à résoudre les questions en suspens selon les estimations actuelles ; (13) la capacité à gérer les modifications des lois et des réglementations fiscales applicables ; (14) la capacité à gérer avec succès la stratégie d'optimisation de portefeuille de P&G, ainsi que les activités en cours d'acquisition, de cession et de coentreprise, pour réaliser la stratégie commerciale globale de P&G, sans impacter la réalisation des objectifs commerciaux de base ; (15) la capacité à réaliser avec succès des améliorations de la productivité et des réductions de coûts et de gérer les changements structurels en cours, tout en identifiant, développant et retenant avec succès les employés clés, en particulier sur les marchés de croissance clés où la disponibilité d'employés qualifiés ou expérimentés peut être limitée ; et (16) la capacité de gérer les conséquences incertaines du retrait du Royaume-Uni de l'Union Européenne. Pour d'autres informations concernant les facteurs qui pourraient faire que les résultats et les événements effectifs diffèrent sensiblement de ceux projetés dans les présentes, veuillez vous référer aux rapports 10-K, 10-Q et 8-K de P&G les plus récents.

Informations complémentaires

Galleria Co. et Coty ont déposé auprès de la *U.S. Securities and Exchange Commission* (« SEC ») des documents d'enregistrement relatifs aux actions ordinaires Galleria Co. et actions ordinaires de catégorie A Coty qui seront émises au profit des actionnaires de P&G dans le cadre de l'opération concernant les Marques de Beauté Spécialisées P&G. Coty a aussi effectué le dépôt d'une déclaration d'information définitive, dans une *Schedule 14C* auprès de la SEC qui a été envoyée aux actionnaires de Coty. Dans le cadre de l'offre d'échange des actions ordinaires P&G, P&G a déposé le 1^{er} septembre 2016 une déclaration d'offre d'échange dans une *Schedule TO* auprès de la SEC. Il est recommandé aux actionnaires de P&G de prendre connaissance du contenu du prospectus inclus dans les documents d'enregistrement, de la déclaration d'offre d'échange ainsi que de tout autre document disponible, qui contiennent des informations importantes relatives à Galleria Co., à Coty ainsi qu'à l'offre d'échange envisagée. Le prospectus, la déclaration d'information, la déclaration d'offre ainsi que les autres documents relatifs à l'opération envisagée peuvent être consultés gratuitement sur le site Internet de la SEC à l'adresse www.sec.gov. Une copie de ces documents peut également être obtenue gratuitement auprès de P&G sur demande écrite adressée à The Procter & Gamble Company, c/o D.F. King & Co., Inc., 48 Wall Street, New York, NY 10005 ou en appelant le +1 (212) 269-5550 (pour les banques et les courtiers) et +1 (877) 297-1747 (pour tous les autres correspondants), ou auprès de Coty sur demande écrite adressée à Coty Inc., Investor Relations, 350 Fifth Avenue, New York, New York 10118 ou en appelant le +1 (212) 389-7300.

Ce communiqué ne saurait constituer une offre de vendre ou la sollicitation d'une offre d'achat des valeurs mobilières, et il ne saurait y avoir de ventes de valeurs mobilières dans toute juridiction dans laquelle une telle sollicitation ou vente serait illégale avant l'enregistrement ou la qualification en vertu des lois sur les valeurs mobilières en vigueur dans cette juridiction. Aucune offre de valeurs mobilières ne saurait être réalisée sauf au moyen d'un prospectus respectant les exigences de la section 10 du *Securities Act* de 1933, tel que modifié.

A propos de Procter & Gamble

P&G s'adresse aux consommateurs du monde entier au travers d'un des plus importants portefeuilles de marques de qualité incluant notamment Always®, Ambi Pur®, Ariel®, Bounty®, Charmin®, Crest®, Dawn®, Downy®, Fairy®, Febreze®, Gain®, Gillette®, Head & Shoulders®, Lenor®, Olaz®, Oral-B®, Pampers®, Pantene®, SK-II®, Tide®, Vicks® et Whisper®. P&G est présent dans près de 70 pays à travers le monde. Retrouvez plus d'informations sur les marques ou l'actualité de P&G sur www.pg.com.

A propos de Coty

Coty est un leader mondial dans le secteur des cosmétiques avec un chiffre d'affaires de 4,3 milliards pour l'exercice clos au 30 juin 2016. Fondée à Paris en 1904, Coty est un « pure player » dans le secteur des cosmétiques avec un portefeuille de produits de grand renom dans les domaines des parfums, des cosmétiques de couleur et des soins de la peau, vendus dans plus de 130 pays et territoires. Les offres de produits de Coty comprennent les marques reconnues suivantes : adidas, Calvin Klein, Chloé, DAVIDOFF, Marc Jacobs, OPI, philosophy, Playboy, Rimmel et Sally Hansen.

Contacts

P&G Media Contact:

Damon Jones, +1 (513) 983-0190, jones.dd@pg.com

Jennifer Corso, +1 (513) 983-2570, corso.jj@pg.com

ou

P&G Investor Relations Contact:

John Chevalier, +1 (513) 983-9974